



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

blocage de certaines universités

Question au Gouvernement n° 780

Texte de la question

BLOCAGE DE CERTAINES UNIVERSITÉS

M. le président. La parole est à M. Sébastien Cazenove, pour le groupe La République en marche.

M. Sébastien Cazenove. Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, depuis plusieurs semaines pour les unes, quelques jours pour les autres, une dizaine d'universités françaises sont occupées par des individus protestant, entre autres, contre certains aspects du plan étudiants. (*« Allez les étudiants ! » sur les bancs du groupe FI.*)

M. Éric Straumann. C'est un coup de Mélenchon !

M. Sébastien Cazenove. Je tiens à rappeler que la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, défendue par Mme la ministre devant cette assemblée, adoptée par les parlementaires et promulguée le 8 mars dernier, est une loi de progrès et de justice sociale.

Associée à la nouvelle plateforme Parcoursup, elle a notamment mis fin aux injustices liées au tirage au sort, qui décidait encore l'année dernière du destin de plus de 60 000 lycéens. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

On ne peut pas lier un projet politique d'émancipation par l'éducation à un coup du sort – c'est du moins notre vision. Quoi qu'il en soit, on peut débattre. Alors, des amphithéâtres peuvent être bloqués, des assemblées générales se tenir, des débats avoir lieu, mais sur des bases saines et objectives. Or ce n'est pas le cas aujourd'hui, et la confusion règne.

Cette confusion entraîne des violences inacceptables, à la fois contre ceux qui bloquent les établissements et contre ceux qui, voyant arriver les sessions d'examens, veulent continuer à suivre leur scolarité.

Il est aujourd'hui souhaitable d'envoyer un message d'apaisement, pour que le bon fonctionnement de nos universités ne soit pas entravé.

Par conséquent, madame la ministre, pouvez-vous nous éclairer sur la situation et sur les mesures prises par le Gouvernement, afin que l'année scolaire se déroule dans le calme et la sérénité ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. Régis Juanico. C'est scandaleux !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, *ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation*. Monsieur le député, vous avez raison, il règne une confusion, parfois volontairement entretenue, sur ce qui se passe actuellement dans l'enseignement supérieur. On confond volontiers des universités bloquées et des amphithéâtres où ont lieu des assemblées générales et des débats argumentés.

Il est normal que de tels débats se tiennent dans les enceintes des universités. Ce qui est anormal, ce sont les violences, qui sont en train de se développer et qui ne sont pas toujours le fait des étudiants.

M. Jean-Luc Mélenchon. Ah !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. De la même manière que j'ai condamné très fermement ce qui s'est passé à Montpellier,...

M. Christian Hutin. Très bien !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. ...je condamne très fermement ce qui s'est passé à Nantes, hier, où des individus...

M. Sébastien Jumel. Ça s'appelle des étudiants !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. ...– car je ne pense pas que ce soient uniquement des étudiants – cagoulés ont caillassé les bâtiments administratifs dans lesquels les personnels travaillaient.

M. Guy Teissier. La même chose s'est produite à Tolbiac !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. Ces violences sont absolument inadmissibles.

À Tolbiac, 60 étudiants bloquent leurs 12 000 condisciples qui veulent étudier. Mais à Bordeaux, 60 étudiants occupent un amphithéâtre, pour débattre, et les autres continuent à étudier dans les amphithéâtres voisins.

Les situations, vous le voyez, sont donc extrêmement différentes.

M. Fabien Di Filippo. Vous êtes ministre : agissez au lieu de commenter !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. Il y a encore de la pédagogie à faire pour rappeler que la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants a pour objectif de mieux accompagner vers la réussite les étudiants les plus fragiles.

À tous ceux qui, dans les universités, disent qu'ils répondront « oui » aux étudiants, je réponds que c'est une bonne nouvelle, parce que c'est ce que la loi leur demande de faire. À tous ceux qui refuseront de répondre « oui, si », je dis qu'ils devront regarder leurs étudiants en face et leur expliquer comment ils ont pu refuser de mettre en place des parcours pour les aider alors que le Gouvernement investit 1 milliard d'euros dans la refonte du premier cycle universitaire. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Cazenove](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 780

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 avril 2018](#)